



# RÉUNION du Comité d'Etablissement DO Ile de France

## CE des 30 et 31 Mai 2013

### Les représentants de la CGT :

#### Elus Titulaires :

Mr DEBAR Philippe  
Mme SHYU Kai Ly  
Mr PALAU Jean Marc  
Maîtrise : Mme BENAIZE Véronique

#### Elus Suppléants :

Mme THOMAS Corine  
Mme PADONOU-LOKO Emmanuelle  
Mr GERBER Serge  
Maîtrise : Mr SALAUN Alain

#### Représentant Syndical CGT :

Mr MONFORTE Norbert

## Principaux points à l'ordre du jour :

- Mutualisation des 2 CCO
- AVSC ise projet OPEN
- UAT projet fibre
- Rapport 2012 sur l'emploi + emploi T4 2012
- Plan schéma directeur des AD d'IdF
- Fermeture boutique Le Raincy (93)
- Point ASC
- Accord DO sur les CHSCT

## Déclaration préalable de la CGT

Le Sénat vient de voter, la loi dite de « sécurisation de l'emploi ». La CGT réaffirme son opposition à cette loi, conforme aux grandes lignes de « l'ANI » du 11 Janvier 2013, inspiré directement des revendications du MEDEF.

Cette loi considère le Travail comme un coût à réduire. Elle va développer la précarité et pousser à des baisses de salaire. Elle va contribuer à dégrader davantage la situation des salariés et de l'emploi.

L'Insee vient de publier les chiffres concernant l'évolution de l'activité économique au premier trimestre 2013. Comme cela était prévisible, l'économie française est en récession. Cette situation atteste de l'échec de la politique d'austérité fondée sur l'obsession libérale de la réduction du déficit budgétaire pour donner des gages aux marchés financiers. Sous la pression de l'idéologie libérale, le débat se concentre sur le coût du travail sans jamais évoquer l'augmentation aberrante du coût du capital. C'est le coût excessif du capital, la sous-rémunération du travail et la précarité des salariés qui sont la cause de la dérive nécessaire de notre économie. Les dividendes versés aux actionnaires sont autant d'argent qui n'est pas investi dans la recherche, la modernisation technologique, la rémunération et la qualification des salariés.

L'entrée de la France dans la récession, confirme les analyses de la CGT et la pertinence des exigences sociales exprimées par les salariés en lutte. Ce sont les salariés, par leur travail, qui créent les richesses. Pour sortir de la crise, il est indispensable de mieux reconnaître le travail et de mieux le rémunérer.

Non contents d'avoir satisfait les revendications patronales, non contents d'envisager de se coucher toujours plus devant le Medef, sur la question des retraites notamment, il a fallu que le pouvoir refuse l'amnistie des militants syndicaux qui ont eu à se mobiliser contre les mauvais coups subis pendant la période Sarkozy. Même si ce sont, le plus souvent les militants CGT qui sont visés par ces attaques, nous tenons à affirmer notre soutien à tous les militants dont l'action est criminalisée, quelle que soit leur OS.

À France Télécom, alors que le taux de marge du groupe est de 30,6% (36% en France) ; alors qu'on prévoit un cash flow de 7 milliards pour la fin de l'année ; alors que nous débutons l'année avec plus 2,6% de clients, la masse salariale ne cesse de baisser.

Depuis le début de l'année, nous avons déjà perdu plus de 1500 emplois (*plus de 2200 dans le groupe*) ; l'accord salarial qui vient d'être signé, minoritairement, consacre une baisse de 30% par rapport à 2012.

Alors que la Direction s'obstine dans sa politique libérale de plan d'économie de 700 Millions d'€, les moyens existent pour répondre aux besoins. Deux propositions : Que l'État renonce à ses dividendes, cela permettrait de financer 15 000 créations d'emplois. Et que la direction consacre le reste des dividendes à la revalorisation des salaires, 10 cts de dividendes représentent 10% d'augmentation ; et à l'accélération du très haut débit fixe et mobile sur tout le territoire

Nous terminerons cette déclaration en évoquant la situation de nos collègues en boutiques qui sont régulièrement l'objet d'agressions verbales voire physiques. Ainsi, récemment deux vendeurs ont été agressés physiquement. Y compris avec ITT.

Nous protestons vivement contre cette situation et les manquements de FT dans ce domaine.

- Alors que ce n'est pas la première agression, toujours pas de panneaux d'information dans les boutiques pour alerter les clients sur, d'une part le respect des salariés, et d'autre part les risques encourus par un éventuel agresseur.
- Alors que la Direction est très rapide à mettre en cause les salariés en cas de conflit entre un salarié et un client, elle ne fait pas montre de la même diligence pour soutenir les collègues agressés. Comme si une agression contre un salarié, dans les locaux de l'entreprise, perpétrée par un client mécontent était un conflit quasiment privé ! En réalité, pour la direction, de facto, le salarié est à priori suspect et le client intouchable.
- Curieusement, la direction décide de mettre en place un « observatoire des violences ». Pourtant, il nous faut rappeler qu'une cellule compétente existe déjà. Cela s'appelle le CHSCT, et étrangement la direction ne le convoque même pas alors que ces salariés sont victimes de ce qu'il faut bien qualifier d'accident du travail.
- Rappelons que l'employeur est responsable de la sécurité de ses salariés. Et pour nous il est clairement comptable des moyens qu'il met en œuvre pour assurer cette sécurité. Par conséquent, nous demandons que la question des agressions en boutique, les moyens de les prévenir et d'y répondre soit inscrite à l'ordre du jour d'un prochain CE.

**Les effectifs** de la DO IDF au 31/12/2012 étaient de 10287 en baisse de 0,9% (*en ETP moins 1,4%*).

L'effectif en bande C baisse de 6,3%, tandis que les niveaux cadres (*de E à G*) progressent de plus de 9%, si cette augmentation est peu significative en G, elle l'est beaucoup plus en F et surtout en E.

La baisse totale des effectifs sur le périmètre de la DO est uniquement supportée par les Bandes B et C !

Dans le domaine réseaux : l'Intervention Clientes (*qui occupe 9,7% de l'effectif total de la DO*) perd 4% de son effectif.

Le coût moyen mensuel du recours à la sous-traitance, qui concerne essentiellement les UI, est de 9 869 K€ (+12,8%) ce qui correspond à un équivalent de 1 618 emplois (+11,6%). La moyenne mensuelle du recours à l'intérim est de 174 K€ (+5,8%)

On voit bien avec ces chiffres que la direction veut transformer FT, en une entreprise de cols blanc, où toute la production est sous-traitée. La direction parle même de ne conserver qu'un niveau d'expertise sans que l'on sache bien de quoi il s'agit.

Avec la baisse continue des effectifs et la hausse de la sous-traitance, FT applique à la lettre le dogme du MEDEF : la baisse du « coût » du travail, ou les salariés ne sont que la variable d'ajustement.

Ce dogme sera poursuivi en 2013 ou les effectifs devraient encore baisser de 2,3%.

Pourtant l'excellence de la qualité pour le client est aujourd'hui un thème central du discours de FT quand il parle de sa stratégie économique. Peut-on dans ces conditions se passer des effectifs en bande C, ceux qui en général sont en contact direct avec le client ?

A l'heure où le déploiement de la fibre optique devient, lui aussi, un des objectifs majeurs dans la stratégie de l'entreprise, nous constatons que l'intervention client fibre est pratiquement sous-traitée à 100% ! Ce qui est ressenti comme un véritable désastre tant du côté client, en ce qui concerne la qualité, que du côté des salariés qui voient à travers ces choix l'emploi leur échapper.

### Les Travailleurs Handicapés

En 2012, 10 Travailleurs Handicapés ont été embauchés en CDI sur la DO IDF (*comme en 2011*).

Sur ce point particulier, FT ne fait aucun effort pour se conformer à ses obligations légales, et se contente là aussi de combler le déficit d'embauche par la sous-traitance. D'année en année, nous constatons que les discours de la direction ne sont pas suivis d'effet. En fait, la politique de la DO et de FT dans ce domaine est uniquement une politique de communication, un affichage. C'est scandaleux !

### La féminisation des effectifs

Les femmes représentent 36,4% de l'effectif CDI actif, ce qui est déjà trop bas ; mais la DO arrive à faire encore pire. Ainsi le taux de recrutements externes de femmes est encore plus bas que d'habitude, il est de 17% au T4. Pour l'ensemble de l'année 2012, il est de 26% !!!! Pourtant, on embauche des femmes à la DO, mais surtout en CDD. 42 % des CDD (*en moyenne mensuelle*) en 2012 sont des femmes ! Comme en 2011 la DO s'est engagée à réfléchir sur ce sujet et peut être même à réunir une commission ! Saluons l'audace !

La CGT revendique une autre politique de l'emploi afin de maîtriser en interne les nouvelles technologies (*FTTH et 4 G*) sans délaissier le cuivre.

Pour cela la CGT exige : la ré internalisation des activités sous traités avec l'embauche des sous-traitants (*1618 ETP en 2012*) en CDI ainsi que l'embauche des CDD et des alternants en CDI.

Avec la CGT l'ensemble des élus a voté contre ce rapport. Le rejet unanime des OS doit motiver les salariés à se mobiliser pour l'emploi.

### Projet de mutualisation des 2 CCO

Bien que la direction, qui ne donne aucun élément économique à l'appui de son dossier, réaffirme que l'objectif du projet n'est pas de réduire les emplois, cette mutualisation se traduira néanmoins par la suppression de 6 postes (*au minimum ?!*).

Une personne au contrôle de gestion serait amenée à changer de site pour venir sur Paris.

Les personnes du service reporting seront regroupées sur un même site mais nous ne savons pas lequel.

Les personnes des autres services (*contrôle interne et sécurité des opérations, communication, ressources humaines et préventeur, développement des compétences, part variable vendeur, moyens informatiques et téléphonie, qualité/écoute client, performance commerciale, prévision planification pilotage*) ne changeraient pas de site (*hors réunions ponctuelles*).

Dans l'organigramme cible, il y a les fonctions mais pas le nom des personnes, la Direction affirme qu'elle ne peut pas prévoir sur 12 mois.

Dans le tableau des RPS, on note des « *points de vigilance* » mais rien en matière de prévention.

À noter que la direction est « *hors sujet* » en répondant « *service conciergerie d'Ivry* » aux problèmes de transport entre les 2 sites.

Il n'y a toujours aucun engagement sur la pérennité des sites (*même à moyen terme*), cela continue, légitimement à alimenter l'inquiétude.

Le service logistique d'Ivry sera peut-être amené à intervenir sur Paris. Sur Paris, le service logistique est assurée par un prestataire extérieur, une ré internalisation est à l'étude avec l'UGI. Les contrats avec les sociétés extérieures de service pour l'accueil et la sécurité ne sont pas remis en cause.

Il n'est pas prévu de budget complémentaire de promotions pour la montée en compétence des salariés, cela sera pris dans le budget annuel de promotion de chacun des sites.

Pour l'accompagnement de ce projet, des réunions se tiendront avec les organisations syndicales des deux CCO le 5 et le 19 juin.

Une réunion inter-CHSCT sera également organisée en juin.

Bref, au vu du dossier, et des réponses (*ou non réponses*) il est certain que seule la mobilisation des collègues leur assurera des garanties en terme d'emploi, de pérennité des sites ou de promotion.

### UAT : prise en charge de l'activité fibre à Montigny

Le projet de prise en charge de l'activité Fibre de l'UAT par le plateau de Montigny a été présenté au CE. Problèmes de formation, avenir des salariés qui ne pourraient pas tenir sur cette activité, avenir du site de Raspail, avenir des différentes activités de Montigny, RPS (*en général et plus particulièrement pour les seniors au vu de l'âge moyen*), etc. Quelles que soient les questions, les réponses demeurent évasives. Nous avons néanmoins obtenu le principe de négociations avec les Délégués Syndicaux de l'UAT avant le passage et la consultation à un prochain CE. La CGT appelle les salariés concernés à se mobiliser pour leurs revendications, à Montigny comme à Raspail.

## Information sur les perspectives d'évolution 2013 de l'implantation des boutiques de l'AD PP et de l'AD Centre

A la demande des élus du CE, la direction de la DO IDF a présenté les perspectives d'implantation des boutiques FT en IdF. La CGT a rappelé au directeur de la DO IDF que les dossiers présentés ne correspondaient pas à la demande que nous avons faite.

En effet, pour avoir une meilleure visibilité sur l'ensemble du périmètre de la DO IDF, nous souhaitons avoir une vue générale de l'ensemble du réseau de distribution du groupe (*boutiques AFT, Boutiques GDT, Mobistore et autres partenaires*).

### ADPP :

- 2 créations sont prévues courant 2013: étude d'un nouvel emplacement en centre ville sur la zone de Saint-Maurice/Charenton (94) et une ouverture au Centre Commercial « *Aéroville* » à Roissy Ville (95) ;
- 2 mises au concept next 2.0 : Provins (77) au S2 2013 et Parly II/Le Chesnay (78) au T3 2013
- 3 agrandissement et modernisation avec mise au concept : Vélizy II (78) ; Serris Val d'Europe (77) et Carré Sénart (77) après relocalisation dans le centre commercial
- Des relocalisations (*dans les mêmes centres commerciaux*) : Val de Fontenay (94) déjà programmée ; 3 priorités : Noisy le Grand (93), Vincennes (94) et Versailles (78). 4 autres projets sont à l'étude en fonction des emplacements disponibles : Cesson (77), Créteil (94), Les Ulis (91) et Pontault Combault (77)
- 5 fermetures (*pudivement baptisées « fin d'exploitation » dans le dossier*) : Le Raincy (93), Verpantin (93), Okabé (*Kremlin Bicêtre* 94), Athis Mons (91), et Aubervilliers/Le Millénaire (93) (*dénonciation du bail pour sortie en 2014*). Pour Athis Mons, la surface pourrait être laissée à un partenaire Orange (Mobistore).

La direction justifie les fermetures par le contexte économique et social, la crise financière et l'arrivée de Free et une concurrence exacerbée sur la région Ile de France. Elle échoue pourtant à expliciter la pertinence économique de ces fermetures et l'impact qu'elles pourront avoir sur notre parc client dans les zones de couvertes par ces boutiques.

Pour justifier la fermeture d'Athis Mons, le directeur de l'ADPP dit qu'il ne se passe rien sur cette commune. Mais c'est tout le contraire avec la fin des travaux du tramway au T3 2013, et une ville en chantier. Pas moins de 11 programmes neufs immobiliers collectifs (*8 en 2014 et 3 en 2015*), plus trois projets d'immobiliers individuels représentant globalement plus de 700 nouveaux logements neufs à équiper en réseaux de télécommunication. Pour la CGT cette décision est incohérente et même dans l'hypothèse où Mobistore prendrait la place de notre boutique, l'entreprise prend un risque énorme de voir cette future clientèle passer à la concurrence.

Si la situation n'était pas si sérieuse en terme d'emploi et de conditions de travail, on pourrait rire des fermetures d'Aubervilliers et d'Okabé. En effet, on va fermer des boutiques alors qu'elles ont été ouvertes récemment. Ouvertes sur la base d'études « *business plan* » de l'entreprise.

On nous annonçait en résultats attendus lors de la présentation en CE de ces 2 dossiers à leur ouverture :

- Prévisions de la direction pour Okabé : 15000 placements. Résultat sur les Kpi structurants : 2709 placements en 2011 et 2191 en 2012 !
- Pour le Millénaire les prévisions étaient de 9000 pour 2011, de 14840 pour 2012 et de 15940 pour fin 2013 sur les Kpi structurants. Résultat : 1840 placements en 2011, et 2390 en 2012 (*pas de chiffres pour les 5 premiers mois de 2013*).

Chercher l'erreur !!! Comment peut-on se tromper de la sorte sur des choix de relocalisation ? Si nous faisons toujours appel à CODATA France comme prestataire nous proposons à l'entreprise qu'elle en change voire qu'elle ré-internalise la prestation, les services internes feront difficilement pire !

Incompétence ou amusement avec l'argent de l'entreprise, en tout cas, qui paie les pots cassés des errements de France Télécom ? Ce sont les salariés de l'ADPP. Il appartiendra à la Direction de la DO de nous faire un bilan des fermetures avec l'impact sur le nombre de clients.

### AD IdF Centre :

Le nombre de boutiques reste stable à 44 en 2013

Un seul projet : la relocalisation de la Boutique Jeanne D'Arc dans le Quartier Tolbiac. À la demande de la CGT, nous avons eu confirmation que l'espace Arc en Ciel serait maintenu dans la boutique Tolbiac.

Pour la CGT cette relocalisation doit s'accompagner du recrutement de trois vendeurs et de trois conseillers techniques. Nous avons insisté sur le recrutement des CT (*conseillers techniques*) pour que cela ne soit pas exclusivement en recrutement interne (*intra AD ou intra DO IDF*) car cela amènerait à dépouiller des espaces services existants qui vivent déjà une grande tension sur les effectifs.

Qu'il s'agisse de l'emploi, de la rémunération ou des conditions de travail, la CGT agira avec les salariés des boutiques France Télécom comme avec ceux des boutiques « partenaires » pour que les droits sociaux et salariaux soient harmonisés, et même accrus pour tous.

### Fermeture de la boutique du Raincy

Après une pause de quelques mois, voilà à nouveau une fermeture de Boutique. Les motivations du projet de fermeture sont toujours les mêmes, baisse de flux, baisse de volume sur les KPI structurants, baisse de la contribution de la boutique dans le résultat global de l'ADPP et en Décembre 2012 un braquage qui a pour conséquence la fermeture immédiate de la boutique pour raisons de sécurité.

Pour la CGT la direction instrumentalise ce dernier événement pour fermer cette boutique de proximité.

Rappelons que le rapport du cabinet indépendant établi à la demande des élus du CE, soulignait que les boutiques constitue le plus important vecteur pour notre marque.

Pour la CGT, nous sommes toujours contre la fermeture des boutiques. D'autant qu'une des conséquences de ces fermetures successives, est la difficulté de reclassement des managers et adjoints de boutique. Et, au-delà des RB, à terme, le même problème sera posé à l'ensemble des salariés (*même si aujourd'hui ce n'est pas le cas du fait d'un sous effectif généralisé dans les boutiques*) si cette politique continue. Que deviendront les salariés des boutiques de Verpantin, d'Athis Mons, du Kremlin Bicêtre et du Millénaire qui doivent fermer en 2013 ?

Si toutes la plupart des OS déclarent « *par principe* » être opposées à toute fermeture, cela ne se voit pas lors des votes. Ainsi, le résultat du vote est le suivant : contre la fermeture 15 (CGT et SUD) abstentions 6 (CFDT et CGC).

La CGT appelle l'ensemble des salariés des AD de la DO IDF à se mobiliser pour garder leur emploi, pour améliorer leurs salaires et leurs conditions de travail.

## Projet d'accroissement des activités OPEN à l'AVSC IFSE

Encore un nouveau projet pour l'AVSC IFSE. En Septembre 2012 les salariés ont du subir PARC donc un changement de métiers et de compétences. La CGT lors des multilatérales a demandé à la direction de reconnaître (*primes ou promotions*) les efforts considérables que les CC ont du faire et ça a été un NON catégorique, sous prétexte qu'il n'y avait « pas de changement » et que ce n'était que « la continuité du métier ». Aujourd'hui les CC du 1014 vont devoir faire de l'OPEN et changer leurs horaires. Il va s'en dire que les conditions de travail vont évidemment se dégrader. A quelques mois des vacances les CC vont découvrir qu'ils vont changer de métier faire des formations dès la rentrée en septembre 2013. Comme d'habitude la direction va les mettre devant le fait accompli. Dès le 31 Mai 2013 (*lendemain du CE*) le chef de département a invité l'ensemble des salariés à une séance de questions réponses en recevant les salariés un par un..... Bien entendu, comme à son habitude, il a donné des informations erronées et/ou orientées. Par exemple vous n'aurez pas le choix tout le monde devra descendre à OPEN..... Avec ce genre d'information comment le dialogue est t-il possible c'est de la dictature ! Le personnel est sous le choc et l'ambiance s'en fait ressentir. Les salariés à moins de 3 ans de la retraite n'auront pas l'obligation de suivre l'activité OPEN ils pourront rester sur l'activité HOME. Nous ne manquerons pas d'être très vigilants sur ce point car, trop souvent, on qualifie de « *volontaires* » des salariés qui ne font que céder aux pressions exercées par certains managers qui managers pour obliger tous les CC à suivre l'activité.

Les conseillers du 1014 vont devoir changer de positions et passer du 4<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> étage là où se trouvent déjà les équipes Convergences qui traitent déjà OPEN. Les conditions de travail vont devenir encore pire. Changement d'équipe pour certains et surtout le grand changement es horaires qui va impacter un bon nombre de nos collègues. Et le contrat social, dans tout ça il est où ???

Encore une réorganisation qui va avoir des conséquences sur les conditions de travail et créer des RPS. Nous demandons à nouveau des embauches pour palier à cet accroissement d'activité.

## ASC :

### Cadeaux de fin d'année

Deux projets ont été soumis au vote des élus un présenté par SUD et l'autre par la majorité de gestion CGT,CFDT et FO.

SUD a proposé un montant de 120€. Pour mémoire rappelons que les années précédentes le montant était de 70€.

Notons que depuis leur démission des responsabilités, les élus SUD deviennent très généreux ! Las ! Ils le sont trop ! Nous vous signalons, lors d'un précédent tract, que le cumul des propositions de SUD s'élevait à 12 507 150€. Si on y ajoute leur nouvelle proposition (1 364 280€), on arrive désormais à un montant de 13 871 430€. Mais ; hélas, le budget disponible du CE pour les activités sociales et culturelles n'est que de 7 552 700€ ! La majorité CGT/ CFDT/FO, pragmatique, a proposé de reconduire reconduit le montant des années précédentes à 70€.

C'est finalement ce projet qui a été adopté par 12 voix (CGT, CFDT et FO) contre 9 (SUD et CGC). Certes, tout le monde préférerait plus mais, ne soyons pas naïfs. Même s'il est toujours agréable d'entendre ce que l'on a envie d'entendre, la réalité est celle des chiffres ! Nous pourrions cependant nous retrouver pour revendiquer l'augmentation de la subvention de l'entreprise pour les ASC. Hélas la CGT est bien isolée sur cette revendication ! La prestation sera à choisir entre un chèque cadeaux adhoc ou un cadeau d'une même valeur (*port compris*).

Cadrage du catalogue vacances adultes 2014

Pour l'année 2014 il n'y aura qu'un seul catalogue, avec plus de places 2500 places (plus que les deux précédents catalogues cumulés). Le fait d'avoir un seul catalogue pour l'année permettra d'avoir une vision globale des propositions et de mieux planifier ses choix. Il y aura néanmoins deux périodes d'inscription ce qui permettra un décompte des points en fonction de ces périodes. Cependant, pour permettre à un plus grand nombre de collègues de partir, un seul départ sera autorisé par an.

Le montant maximum de prise en charge par le CE passe de 75% à 85% afin de limiter l'effet plafond pour les offres les moins coûteuses et pour les enfants. Une nouvelle rubrique verra le jour dans le nouveau catalogue, la rubrique voyager autrement qui vous proposera des séjours en catamaran, en trecks, accompagné d'ânes...

Il est à noter que sur le dernier catalogue tous les collègues dont c'était la première demande ont été retenus. Nous vous rappelons que le premier des critères retenu est « *déjà parti ou non* », petite précision nécessaire pour répondre aux rumeurs persistantes sur le fait que « *ce sont toujours les mêmes qui partent* ».

A noter que les élus de SUD se sont abstenus en arguant qu'il ne devrait pas y avoir la possibilité de cumuler le catalogue et le compte individuel ! Ils ont été soutenus par les élu(e)s CGC qui, pour leur part verraient d'un bon œil la disparition pure et simple du catalogue. A vous de juger !

Le cadrage a été adopté par 12 voix (CGT CFDT et FO) et 9 abstentions (SUD et CGC).

## Accord CHSCT :

Un nouvel accord sur les CHSCT, négocié avec les OS, a été présenté au CE. La CGT, au CE, comme lors de la négociation, s'est trouvée isolée pour défendre des CHSCT de proximité. Le résultat de cette négociation reconduit le principe d'un CHSCT par unité. Pour la CGT cette manière de coller les IRP aux structures de la direction ne correspond pas aux besoins des salariés car il éloigne les élus. A contrario, nous pensons que plus de proximité permettrait de mieux représenter les collègues et de mieux défendre leurs intérêts. Ces petits arrangements qui permettent à la direction de limiter les moyens affectés aux CHSCT en échange d'un peu plus d'heures pour quelques élus, ne correspondent pas aux intérêts des personnels. Pour ces raisons, la CGT (*seule*) a voté contre cet accord.